

Initiatives ministérielles

Nous devons devenir plus concurrentiels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous devons maintenir et améliorer notre position commerciale.

L'actuelle taxe de vente fédérale est archaïque, périmée et à contre-courant de ce qui se fait ailleurs. Depuis 1942, il y a eu au moins 10 rapports de comité, commissions et études spéciales qui tous ont conclu que la taxe de vente à la fabrication portait préjudice au Canada et devait être éliminée.

Nous n'avons pas rêvé cela. Non, nous n'avons pas improvisé cela à partir de rien. Pendant trois ans nous avons procédé à des études en profondeur. Nous avons eu des entretiens avec les gouvernements provinciaux. Je peux vous dire que nous attendons depuis suffisamment longtemps.

• (0020)

L'intérêt du Canada l'exige. Si nous voulons maintenir notre niveau de vie, nous n'avons d'autre choix que de remplacer cette taxe désuète. Le Canada est le seul pays au monde à imposer une taxe sur les ventes des fabricants. Quarante-huit de nos partenaires commerciaux ont déjà adopté une taxe à la consommation d'un genre ou d'un autre. C'est ce que nous allons faire aussi.

La taxe actuelle est impossible à administrer. Elle est trop compliquée. Elle prévoit six taux différents et est régie par 22 000 règles diverses. Elle frappe les matières premières, l'équipement, le matériel et les approvisionnements qui servent à la fabrication des produits. Elle pénalise les exportateurs canadiens sur les marchés extérieurs et elle favorise d'un tiers les produits importés.

Chaque année, nous perdons neuf milliards de dollars parce que cette taxe nuit à notre compétitivité et nous en perdons deux autres parce que des entreprises parviennent à esquiver la taxe, voire à frauder le fisc.

La TPS va remplacer la taxe de vente fédérale et contribuer à réduire le déficit. Elle va assurer la compétitivité du Canada. Elle va améliorer l'équité générale de la fiscalité. Un seul taux de 7 p. 100 s'appliquera à tous les produits et services, si l'on excepte une quinzaine de secteurs où les produits seront exemptés, les denrées alimentaires de base et les soins de santé par exemple.

Des crédits d'impôt remboursables sont prévus, de sorte que les Canadiens touchant moins de 30 000 \$ par année seront finalement moins taxés qu'à l'heure actuelle. Ces crédits leur seront versés quatre fois l'an et seront calculés en fonction de leur dernière déclaration d'impôt.

La taxe sur les biens achetés par les entreprises, soit les matières premières qu'elles utilisent, sera entièrement remboursée dans les 21 jours. Elle n'occasionnera donc aucun retard dans l'établissement des stocks. Il en coûtera moins pour faire marcher un commerce.

Il y a une autre disposition spéciale. Les petites entreprises dont les ventes brutes ne dépassent pas 30 000 \$ pourront choisir de ne pas participer au régime.

J'aimerais souligner que nous n'imposons pas cette taxe par goût. Nous le faisons pour le bien du Canada. Cela fait partie de notre vision. Nous devons devenir davantage concurrentiels.

Nous aurons ainsi un régime fiscal fiable qui nous permettra de payer les programmes sociaux, environnementaux et d'éducation que les Canadiens souhaitent conserver. C'est le défi que nous avons décidé de relever; puisque nous nous faisons dire depuis 30 ou 40 ans qu'il faut changer le régime fiscal, nous prenons les mesures pour faire ce changement.

Parallèlement à cette mesure, il est essentiel de réduire les dépenses. La réduction du déficit doit s'accompagner d'une politique fiscale efficace. La TPS est une source de revenus fiable. Elle jouera un rôle prépondérant dans notre lutte à long terme pour réduire le déficit. Elle est nécessaire.

En cinq ans, nous avons fait progresser le Canada et réduit le déficit. En 1993 et 1994, le gouvernement n'aura plus à emprunter à l'extérieur et pourra commencer à réduire la dette nationale.

Je sais que cette mesure déplaît aux Canadiens qui l'ont d'ailleurs dit, mais je vous affirme qu'il faut avoir une vision. Elle protégera nos personnes âgées. Ce sont eux qui ont bâti ce pays. Elle permettra d'éduquer notre jeunesse. C'est de cette jeunesse que viendront nos prochains dirigeants. Elle permettra également d'offrir une formation à nos travailleurs. Nous serons donc plus concurrentiels.

C'est un changement majeur et difficile. Nous n'avons pas reçu le mandat de faire des choses faciles. Nous avons été élus pour faire des choses difficiles. Vous voyez bien.

Les gens ne comprennent pas tous la taxe. Comment le pourraient-ils lorsque les députés d'en face racontent des tas de faussetés à la population canadienne? Je vous dirai que rien dans ce monde n'est immuable. Nous devons toujours être prêts à regarder en avant, à faire les changements qui s'imposent pour le Canada afin de pouvoir avancer et améliorer notre situation financière.

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, si cette nouvelle taxe va être si avantageuse pour les Canadiens, pourquoi le gouvernement tente-t-il d'étouffer